

no 250 Rio de Janeiro le 4 Decembre 1822.

M. le Comte d'Arceve Le Ministre de Montmorency,  
Ministre des Affaires Etrangeres.

Monsieur

La ceremonie du Couronnement et du sacre de l'Empereur du Bresil a eu lieu le 1<sup>er</sup> de ce mois dans la Chapelle de la Cour: J'ai l'honneur de transmettre ci-joint à V. Ex. le supplement de la Gazette de cette Capitale, en date du 3 courant qui rend compte de cette solennite ainsi que sa traduction; je joins à cet envoi le Prospectus imprimé du ceremonial qui a été observé; il avait été rédigé d'avance par une commission de cinq membres, et l'un d'eux m'a dit que d'après le peu de lumieres, et le manque d'experience des membres de cette commission en pareilles matieres, ils s'étaient bornés à copier et à extraire du ceremonial qui fut observé lors du couronnement de Napoléon, toutes les dispositions qui pourraient être applicables à la presente solennite Bresilienne.

Une des circonstances qui ont particulièrement fixé l'attention générale, avant même la prononciation du couronnement, était la formule du serment que le Prince prêterait: ce serment a été prononcé en latin et d'une voix peu intelligible; la traduction littérale de ce qu'il a dit est = Moi, Pierre 1<sup>er</sup> par la grace de Dieu et par la volonté unanime des Peuples, Empereur du Bresil et son Lieutenant perpétuel, je jure d'observer et de maintenir la Religion Catholique Apostolique et Romaine; je jure d'observer et de faire observer constitutionnellement les lois de l'Empire je jure de défendre et de conserver de toute mon puissance son intégrité; Que Dieu et ses saints Evangiles me soient ainsi en aide.

Quelque temps après que ce Prince fut rentré au Chateau et avant de quitter la couronne, le sceptre et le manteau impérial il a paru à une des fenêtrées sous laquelle il y avait une grande multitude de Peuple et, en élevant la voix, il a répété en Portugais à peu près la



même formule de serment et, en portant la main sur la garde de son épée il a ajouté - je jure de défendre la Constitution qui en fera si elle est digne du Brésil et de moi -

Après ce peu de mots, prononcés avec force et dignité, les acclamations et les applaudissements de la multitude ont redoublé.

J'ai rapporté dans le temps V. Ex. <sup>e</sup> que lorsque les Facteurs Lido et José Clemente Pereira concurent le projet de dicter l'Empire à ce Prince, leur but avait été de ne pas le lui offrir gratuitement; qu'ils avaient dessein de mettre quelques conditions à leur offre et que l'une d'elles était que le nouveau Empereur prêterait préalablement le serment d'observer et de faire exécuter la Constitution qui faisait l'assemblée législative du Brésil. J'ai également fait part à V. Ex. <sup>e</sup> de la manière dont quelques personnes bien intentionnées de cette capitale prirent à cœur ce dessein lorsque, le 10 Octobre, dans la séance solennelle de la municipalité de Rio de Janeiro, son Président José Clemente Pereira, en fit la proposition; mais ce projet ne fut point adopté par la majorité de cette assemblée par l'imprévoyance incompréhensible du Ministère; et V. Ex. <sup>e</sup> a pu voir, dans la série des Actes de la Gazette de Rio de Janeiro que j'en ai un devoir de lui transmettre, que dans toutes les villes dans tous les villages on l'a proclamé successivement cet Empereur, on stipula partout la condition expresse que S. M. prêterait préalablement le serment indiqué ci-dessus. Il est à craindre, d'un autre côté, que ce vœu, consacré d'une manière authentique dans les procès verbaux des municipalités, et dans la majeure partie des Actes de l'acclamation de l'Empereur, ne devienne plus tard un prétexte de plaintes et d'accusations contre la marche du gouvernement. L'Assemblée Constituante et législative du Brésil, pour peu qu'il y ait dans son sein des individus brouillés et susceptibles pour



dès sa réunion prochaine s'itayer de ces Documents pour accuser et calomnier les vues du Ministère.

Ce qu'il y a de certain c'est que lorsque le Prince et sa famille se sont présentés au Théâtre dans les soirées du 1.<sup>er</sup> & du 2 de ce mois, j'ai remarqué que parmi les acclamations avec lesquelles le public les a accueillis on a crié avec plus d'unanimité et de force qu'à l'ordinaire = Vive la Constitution libérale du Brésil. Vive l'Assemblée législative et constituante = plusieurs personnes recommandables m'ont tenu qu'avois fait cette même observation

etaler